

**Association pour la protection de
l'environnement du lac Sergent**

Plan d'action 2007

08 décembre 2006

Version finale

L'APPELS 2006-2007

Siège social et adresse postale :

10, rue de l'Orée des Bois
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
G0A 3M0

Téléphone : 418-875-4717 ; Site WEB : www.appels.ca ; Courriel: appels@cite.net

Conseil d'administration :

Claude Phaneuf, président	Yolande Choquette, administratrice
Grégoire Dubé, vice-président	Pierre Martin, administrateur
Jocelyn Houle, secrétaire-trésorier	Pierre Veillet, administrateur
Paul Isabelle, administrateur	
Céline Fleet-Bélanger, observatrice	Paule Veilleux, observatrice

Bénévolats et publicité

Un peu de temps

- Vous avez quelques heures, pour un des volets ci-après ou simplement pour épauler, donnez vos coordonnées.
- Vous avez plus de temps, nous avons toujours des places disponibles au conseil d'administration pour piloter des dossiers. N'hésitez plus !

Vous n'avez pas de temps mais désirez aider votre association.

- N'oubliez pas de renouveler votre cotisation de 10 \$ / personne et 20 \$ / résidence – à compter du 1^{er} mai 2007. Les adhésions payées après janvier 2007 sont valables pour l'année 2007-2008.
- Une petite contribution supplémentaire de 50 \$ et plus vous permettra d'inscrire, si vous le désirez, votre nom sur le site Web dans Verts partenaires particuliers.

Publicité sur le Web - Verts partenaires affaires (1^{er} mai 2007 au 30 avril 2008)

Vous êtes propriétaires d'une entreprise ou connaissez une entreprise qui, pour une contribution annuelle de 250 \$, s'annoncerait sur le site Web (Nom, adresse, no tél., no fax, courriel et activité principale). En achetant cette publicité maintenant, vous aurez les mois de février, mars et avril 2007 gratuitement.

Problématique

Les résidents du bassin versant du lac Sergent exercent une pression croissante sur un petit lac fragile. Il en résulte un état d'eutrophisation avancée alimenté par un apport de phosphore important. Les plantes aquatiques et les macrophytes y abondent. Le *Myriophylle à épis* prolifère et étouffe des baies entières. Les algues vertes filamenteuses recouvrent le sable et les roches. L'apparition des cyanobactéries menacent les usages récréatifs sur le plan d'eau.

On peut avoir tendance à accuser les riverains pour ces problèmes. Ils ne sont pas les seuls responsables. C'est pourquoi, *l'Association pour la protection de l'environnement du lac Sergent* travaille sur l'ensemble du bassin versant, un vaste territoire quatorze fois plus grand que le lac lui-même. Les impacts environnementaux causés par la coupe d'arbres, l'aménagement des terrains, l'installation des fosses septiques, l'épandage de sels abrasifs, etc. se manifestent à plus ou moins brève échéance dans le lac Sergent.

La protection de notre milieu de vie dépend de chacun de nous.

Vision

Un lac en santé, sans compromis.

L'Association pour la protection de l'environnement du lac Sergent a pour mission de protéger le lac Sergent et de maintenir la qualité de l'eau. Elle pousse l'action localement en assurant un suivi environnemental du lac et en incitant les résidents du bassin versant à adopter des comportements de conservation de l'environnement, notamment l'utilisation de savons sans phosphate, la renaturalisation des rives, le maintien du couvert forestier et la bonne gestion des eaux usées.

Le lac est dans un état d'eutrophisation qui commande des objectifs très bien ciblés, contraignants et non négociables. La réglementation doit définir comment atteindre les résultats visés tout en se rappelant qu'un règlement non appliqué ou un règlement sans résultat n'a aucun impact sur le terrain aussi parfait soit-il.

But

Documenter, sensibiliser, intervenir.

- ✓ Documenter les enjeux environnementaux liés à l'eau dans l'ensemble du bassin versant du lac Sergent;
- ✓ Sensibiliser les citoyens du bassin versant à ces enjeux et les inciter à agir chacun chez soi ou collectivement au maintien de la qualité du lac;
- ✓ Intervenir auprès des municipalités concernées à mettre en place une réglementation ou des actions pour répondre aux objectifs fixés afin de solutionner les problèmes de façon durable.

Objectifs

Pour solutionner les problématiques déjà identifiées, des actions précises doivent être adressées sur différents enjeux généralement reconnus dans la littérature limnologique.

- ✓ Réduction des apports en éléments nutritifs et particulièrement en phosphore : aménagement territorial, engrais, capacité de support, traitement des eaux usées;
- ✓ Protection des rives, du littoral et des zones inondables
- ✓ Renaturalisation des rives dégradées ou décapées;
- ✓ Contrôle et réduction de la navigation à moteur;
- ✓ Protection des milieux humides;
- ✓ Gestion adéquate des fossés (le tiers inférieur);
- ✓ Prévention de l'érosion;
- ✓ Protection du couvert forestier.

Pour être efficace, ces objectifs doivent s'appliquer sur l'ensemble du bassin versant et une harmonisation des actions doit être prise par les trois villes concernées.

Projets 2007

Projet # 1 – Renaturalisation des rives
Responsables : Claude Phaneuf, Jocelyn Houle Participation : Yolande Choquette, Paul Isabelle
État de situation <ul style="list-style-type: none">• Plus de 2 km de rive du lac Sergent sont dénaturalisés. Une mesure de chacun des 210 terrains riverains a été faite à l'automne 2006 (mesures sur le terrain, cartographie). Plusieurs heures ont été investies dans la planification de ce projet. Plusieurs terrains sont décapés de toute végétation arbustive.• Le rôle de la bande riveraine naturalisée n'est plus à démontrer dans la protection des lacs.• Un règlement obligeant les propriétaires riverains à renaturaliser ses rives sera en application au printemps 2007
Objectif <ul style="list-style-type: none">• Créer une zone de végétation de 5 mètres de large sur tous les terrains riverains d'ici 2011 (certains terrains présentent des difficultés à cause de la situation des bâtiments (des mitigations sont à prévoir). Pour l'an 2007, un minimum de 2 mètres doit être renaturalisé.
Activités <ul style="list-style-type: none">• Demande de subvention pour l'achat de plants.• Établir une entente de suivi avec les propriétaires riverains.• Commander les plants et exécuter la plantation.• Assurer le suivi.
Note : ce projet nécessitera la participation de tout le CA de l'APPELS pendant les périodes intenses de réception des plants et de plantation.

Projet # 2 : Caractérisation des milieux humides de l'ouest du territoire
Responsable : Paul Isabelle
<p>État de situation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les milieux humides du <i>secteur est</i> du bassin versant du lac Sergent ont été caractérisés par l'organisme Canards Illimités en 2005-2006. • Plusieurs milieux humides ont été perdus dans les dernières années. • L'importance des milieux humides dans la régulation du cycle de l'eau, la prévention des inondations, le maintien de la qualité de l'eau et des possibilités des puits de surface ne sont plus à démontrer. • Plusieurs «propriétaires» de milieux humides n'en connaissent pas la valeur écologique et encore moins les règlements qui y prévalent. • Plusieurs personnes posent des gestes qui nuisent à la survie des milieux humides.
<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les milieux humides de l'est du territoire, en faire une cartographie et un enregistrement aux cartes de protection du territoire. • Corriger physiquement les problèmes mineurs à chaque milieu humide (exemple : à la décharge, un ponceau a été aménagé illégalement coupant 80 % de la circulation d'eau – un nouveau ponceau doit être installé). • Préparer et présenter une activité éducative sur les milieux humides.
<p>Activités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inventorier et identifier les plantes au printemps, en dresser une liste. • Faire la cartographie. • Communiquer les résultats aux autorités et aux propriétaires concernés. • Préparer des actions correctrices sur certains milieux humides de concert avec les riverains concernés. • Présenter une activité de sensibilisation au grand public.

Projet # 3 : Proposition d'un plan directeur – en environnement
Responsable : Grégoire Dubé
Participation : Claude Phaneuf
<p>État de situation et problématique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Conseil municipal, élu en 2005, travaille assidûment à la révision du cadre législatif de Ville de Lac-Sergent. • Les actions sont menées dans le cadre d'un «Plan directeur» réalisé en 2001 par une firme indépendante. • Ledit plan directeur n'a pas fait l'objet d'audience auprès de la population et les orientations qui y sont inscrites n'ont pas été entérinées officiellement par la Ville de Lac-Sergent. • Le travail sur la réglementation empêche sans doute d'avoir une vision globale du développement de la Ville de Lac-Sergent et du bassin versant. • Une harmonisation s'impose avec les villes de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et de Saint-Raymond. • Le seul espace encore «naturel» au lac Sergent est la Pointe aux Pins.

<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer une vision globale du développement de Ville de Lac-Sergent et harmoniser cette vision avec les deux autres villes du bassin versant. • Développer un concept de protection pour le territoire connu sous le vocable de Pointe aux Pins.
<p>Activités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Effectuer une cueillette de données relatives au développement durable du territoire de Ville de Lac-Sergent et des autres villes impliquées. • Rédiger un projet de plan directeur. • Consulter les membres de l'APPELS sur les orientations. • Pour Pointe aux Pins : avoir l'assentiment de Ville de Lac-Sergent pour protéger ce territoire et voir avec la MRC et la Société de la piste cyclable les actions à entreprendre pour l'achat et éventuellement l'aménagement (sur plusieurs années).

<p align="center">Projet # 4 : Participation à l'encadrement du personnel de Ville de Lac-Sergent en matière d'environnement</p>
<p>Responsables : Grégoire Dubé Participation : Claude Phaneuf, Paul Isabelle</p>
<p>État de situation</p> <ul style="list-style-type: none"> • La tâche en environnement qui incombe à l'inspecteur municipal est énorme puisque la majorité de la problématique de gestion municipale de Ville de Lac-Sergent est la protection du lac Sergent. • L'embauche d'un employé spécialisé en environnement s'avère nécessaire pour réaliser le monitoring du lac et les autres contrôles environnementaux nécessaires (fosses septiques, déboisement, trappes à sédiments, etc. et règlements afférents). • Le Conseil municipal ne comporte aucun spécialiste en environnement.
<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assister la conseillère responsable de l'environnement dans sa gestion des tâches qui y sont reliées. • Assurer la disponibilité des informations à l'ensemble des citoyens en toute transparence.
<p>Activités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparer des cahiers de suivi, de travail, de rapports destinés à l'inspecteur municipal. • Participer à l'embauche d'un employé responsable de la gestion environnementale, à son encadrement, à sa formation (monitoring du phosphore, des coliformes fécaux, des cyanobactéries, etc.).

Projet # 5 : Sensibilisation de la population aux problématiques environnementales
Responsables : tous Coordination : Claude Phaneuf Participation : selon les présentations.
État de situation <ul style="list-style-type: none"> • En 2006, un travail majeur de sensibilisation a été fait dans le cadre de la distribution des sacs environnementaux par le porte à porte et les discussions entamées avec chacun des citoyens visités. • Peu de présentations publiques ont été réalisées.
Objectifs <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir le momentum de la sensibilisation de la population aux problématiques environnementales. • Présenter divers sujets d'intérêt pour la compréhension des enjeux de sauvegarde du lac Sergent en particulier et de l'environnement en général.
Activités <ul style="list-style-type: none"> • Préparer des textes pour le Jaseur du lac, le Courrier de Portneuf, le Martinet, le site web (www.appels.ca). • Faire des présentations publiques sur une base régulière avec des invités spécialistes externes ou pour présenter les résultats de nos recherches. • Prévues à ce jour (décembre 2006) <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le bassin versant – ce qu'il est ✓ Le film <i>J'ai pour toi un lac</i> ✓ Rencontre avec les jeunes inscrits au Club Nautique – activité conjointe avec l'Association Nautique ✓ Le rôle de la bande riveraine – les plantes (avec invité spécialisé) ✓ Les cyanobactéries ○ Autres ...

Projet # 6 : Balisage du lac pour les bateaux
Responsables : tous Participation : selon les orientations que Ville de Lac-Sergent prendra.
État de situation <ul style="list-style-type: none"> • Le lac Sergent est un lac très peu profond. Les bateaux à moteur y soulèvent les sédiments lorsqu'ils circulent dans les zones peu profondes. • Les sédiments ainsi mis dans la colonne d'eau entraînent une disponibilité du phosphore pour les macrophytes et le phytoplancton accroissant l'état d'eutrophisation du lac.
Objectif <ul style="list-style-type: none"> • Réduire les impacts de la navigation à moteur sur le lac Sergent.
Activités <ul style="list-style-type: none"> • Supporter les actions de Ville de Lac-Sergent dans le balisage du lac – si

approuvé par le Conseil de ville.

- Faire un sondage sur l'abolition totale de navigation à moteur.
- Sensibiliser la population aux bénéfices de la réduction de la navigation à moteur au lac Sergent.

Activités sur une base continue :

Collaboration avec Ville de Lac-Sergent au renouvellement du cadre législatif municipal en matière d'environnement

- Représentant auprès de Ville de Lac-Sergent : Grégoire Dubé
- Coordination et harmonisation avec Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et Saint Raymond : Claude Phaneuf
- Participation aux consultations touchant le projet d'égout collecteur – selon l'évolution de ce dossier – Claude, Grégoire et Paul assistés des autres membres du CA
- Recrutement et renouvellement du membership, Jocelyn Houle, Yolande Choquette;
- Sollicitation pour cotisations, commandites et autre forme de participation – Jocelyn Houle et tous les membres du CA.
- Mise à jour du Site web – Grégoire Dubé